

Classement de l'article | 25 févr. 2009 | Le Journal de Québec | STÉPHANE DION Le Journal de Québec

Le Crashed Ice menacé 4

Tout indique que le Red Bull Crashed Ice ne sera pas de retour à Québec l'an prochain, si le groupe de résidents de la Côte de la Montagne met sa menace à exécution en déposant un recours collectif pour empêcher la tenue d'une cinquième édition de l'événement.

PHOTO LES ARCHIVES- KARL TREMBLAY



✓ **Red Bull ne voit pas d'autre site que la Côte de la Montagne pour tenir le Crashed Ice à Québec.**

Dans une entrevue accordée au Journal, le représentant de Red Bull a clairement indiqué que son entreprise n'a pas l'intention de se battre devant les tribunaux avec les citoyens pour maintenir le Crashed Ice dans les rues du Vieux-Québec.

« C'est pas dans la politique de Red Bull de se battre contre les gens. On n'ira pas se battre contre les citoyens, ce n'est pas notre but », a déclaré le délégué de Red Bull pour l'est du Canada, Jean-Philippe Villemaire.

Ce dernier a déjà fait part des intentions des citoyens mécontents à ses patrons en Autriche. Red Bull veut éviter à tout prix les retombées négatives que pourrait avoir un procès l'opposant à des citoyens.

« On traversera le pont quand on va arriver devant la rivière, souligne le porte-parole de Red Bull. On va voir jusqu'où ils sont prêts à aller. On va voir ce que ça implique pour l'entreprise. »

Menace sérieuse

Le maire de Québec prend très au sérieux la réaction de Red Bull, qu'il avait anticipée. Régis Labeaume affirme être conscient que la menace d'un recours collectif pourrait causer la perte du Crashed Ice.

« Le maire se doutait bien de ça, répond son attaché de presse, Paul-Christian Nolin. C'est important que la population prenne conscience de ces risques. »

Une rencontre est prévue cette semaine entre l'administration Labeaume et les représentants de Red Bull.

Pas de déménagement

Si la compétition est de retour, ce sera dans la Côte de la Montagne et pas ailleurs. Red Bull rejette pour l'instant la possibilité de déménager sur un autre site.

« Il n'existe pas un autre endroit à Québec qui offre autant au point de vue historique et de l'ambiance. Il n'y a pas d'autres options », explique JeanPhilippe Villemaire.

Le producteur de boissons énergétiques devrait faire connaître sa décision d'ici le printemps. Entre-temps, Red Bull garde espoir de s'entendre avec les citoyens mécontents, même si ceux-ci ont déjà indiqué qu'aucun accommodement possible ne leur permettra de retrouver une qualité de vie acceptable. « Tout le monde est parlable et il y a toujours moyen de négocier », conclut le représentant de Red Bull.

Plus de 90 000 spectateurs ont assisté, le 24 janvier dernier, à la compétition de patinage extrême, vue dans 80 pays, et dont les retombées économiques sont évaluées à plus de 11 M\$.

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.